

Greffe TC

11 JUIN 2019

Saint-Etienne



REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE

ORDONNANCE

Nous, Dominique JABOULEY, Président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, assisté du greffier,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par la SA FD, dont le siège social est situé Lieu-dit Aux Buissons rue Grtiner Zone Galinay 42230 ROCHE-LA-MOLIERE et immatriculée au RCS de Saint-Etienne sous le numéro unique d'identification 444 690 465 représenté(e) par la SELARL EPSILON, avocat à THONON-LES-BAINS. tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2018

Vu les dispositions des articles L. 225-100, L.242-10, R. 225-64 et R. 210-19 du Code de Commerce,

Attendu que la demande est justifiée qu'il sera fait droit à une prorogation du délai de tenue de l'assemblée de 3 mois ;

PROROGEONS jusqu'au 30/09/2019 le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 de La SA FD (RCS Saint Etienne 444 690 465) ;

DISONS que la présente ordonnance sera déposée au rang des minutes du greffe de notre Tribunal et en annexe du RCS, et communiquée à la partie requérante ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, s'élevant à 30.38 euros, à la charge de la partie requérante.

Fait en notre Cabinet,
A Saint-Etienne,
Le 11/06/19

Le commis-greffier,
Clémentine FAURE

Le Président du tribunal de commerce
Dominique JABOULEY



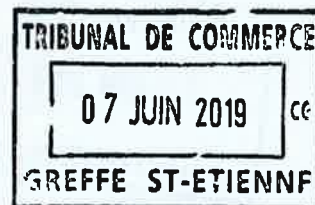
Copie certifiée conforme

Le Greffier,





190R2462



SOCIETE D'AVOCATS INTER-BARREAUX

ARCOPOLE B - 2 IMPASSE DE LA SOURCE 74200 THONON LES BAINS

TEL : 04 50 70 29 14 - FAX : 04 50 71 90 52

REQUETE
AUX FINS DE PROROGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

à

Monsieur le Président du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT ETIENNE

A la requête de :

- La Société "FD", Société Anonyme au capital de 251 900,00 Euros, dont le siège social est à 42230 ROCHE LA MOLIERE, Zone Galinay, Rue Grüner, Lieu-dit Aux Buissons, immatriculée sous le numéro 444 690 465 au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT ETIENNE, représentée par Monsieur Franck DEVILLE, son Président-Directeur Général,

Représentée par :

La SELARL "EPSILON", Société d'avocats dont le siège est 2 Impasse de la Source – Arcopole B - 74200 THONON-LES-BAINS, inscrite au Barreau de THONON- LES-BAINS, prise en la personne de Maître Baptiste WOESTELANDT,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que la société "FD" a clôturé son dernier exercice social le 31 décembre 2018.

Que l'assemblée de la Société en vue de l'approbation des comptes sociaux devait être tenue au plus tard le 30 juin 2019.

Que un surcroît de tâches administratives empêche la réunion et la transmission au Comptable de la société, dans les délais requis, de toutes les pièces justificatives et empêche d'effectuer dans les délais légaux le contrôle des pièces comptables de ladite société.

Que le Commissaire aux Comptes n'a pas pu remettre ses rapports dans les délais.

Qu'en conséquence, les délais nécessaires à l'organisation dans les conditions légales de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires ne peuvent être respectés.

Que de ce fait, l'assemblée générale annuelle des actionnaires ne pourra pas être tenue avant le 30 juin 2019.

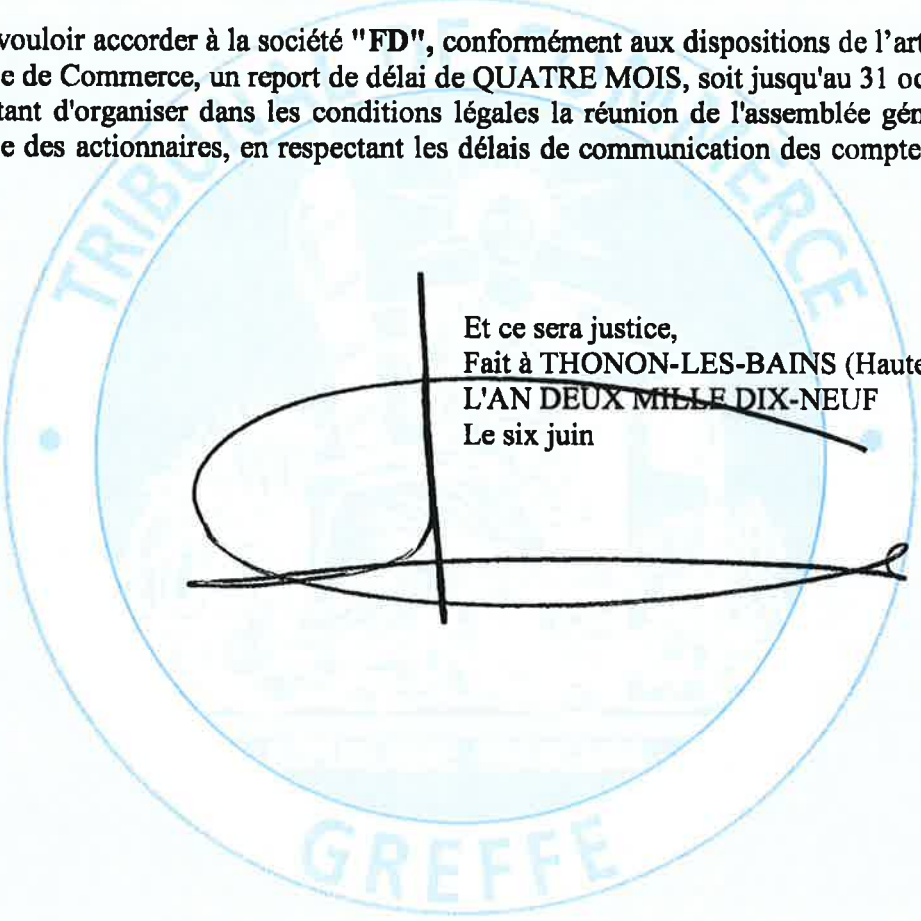
Que votre autorisation est nécessaire.

Qu'en conséquence, je sollicite qu'il Vous plaise, Monsieur le Président, de :

- Bien vouloir accorder à la société "FD", conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code de Commerce, un report de délai de QUATRE MOIS, soit jusqu'au 31 octobre 2019, lui permettant d'organiser dans les conditions légales la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires, en respectant les délais de communication des comptes et documents légaux.



Et ce sera justice,
Fait à THONON-LES-BAINS (Haute-Savoie),
L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF
Le six juin



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
SAINT-ETIENNE

SELARL EPSILON
Arcopole B
2 Impasse de la Source
74200 THONON-LES-BAINS

Nos références : n° de dépôt : **P2019/000012**
n° de gestion : **2003B00004**
n° SIREN : **444 690 465 RCS Saint Etienne**

CERTIFICAT DE DEPOT D'ACTES

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 11/06/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société de :

FD - Société anonyme
lieu-dit Aux Buissons rue Grüner Zone Galinay 42230 Roche-la-moliere -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

Ordonnance du Président (1 exemplaire)

Concernant les événements RCS suivants :

Prorogation du délai de la tenue de l'assemblée générale

Fait à Saint-Etienne, le 11/06/2019

Le Greffier



